

N° 79. — ORDRE du 23 novembre 1855 portant composition du tribunal de première instance et de commerce.

LE Commissaire Impérial, Gouverneur, etc.;

Conformément à l'arrêté du 20 avril 1850 portant création des tribunaux civils aux Iles de la Société;

Et par suite du remplacement de M. le commissaire-adjoint de Gools, comme chef du service administratif, par M. le sous-commissaire Robert de Rougemont;

De l'élection faite le 22 du présent mois par l'assemblée des notables commerçants de Tahiti et Moorea;

Et du refus de M. Hort, négociant anglais, d'accepter les fonctions de juge suppléant,

Le tribunal de première instance et de commerce est composé ainsi qu'il suit :

MM. ROBERT DE ROUGEMONT, chef du service administratif, *président*;

SALMON, *vice-président*;

LAHARRAGUE, négociant français, { *juges*;

BRANDER, négociant anglais,

BONNEFIN, négociant français, { *juges suppléants*.

POOLE, négociant anglais,

Le présent sera inséré au *Bulletin officiel* de la colonie et dans la partie officielle du *Messageur*.

Papeete, le 23 novembre 1855.

Signé : DU BOUZET.

N° 80. — ORDRE du 30 novembre 1855 nommant M. Maugey instituteur des enfants de S. M. la Reine Pomare.

LE Chef de division, Gouverneur, Commissaire Impérial aux Iles de la Société;

ORDONNE :

M. Maugey (Philippe), écrivain de marine faisant fonctions de juge de paix à Tahiti, est nommé, sur la demande de S. M. la Reine Pomare, instituteur de ses enfants.

Le présent ordre sera enregistré à la majorité et inséré dans la partie officielle du *Messageur de Tahiti*.

Papeete, le 30 novembre 1855.

Signé : DU BOUZET.